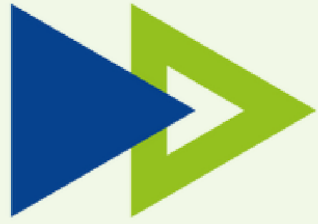




La boîte à outils

Des démarches territoriales de prévention des discriminations

Retrouvez les ressources et les outils opérationnels à destination des acteurs de la Politique de la Ville élaborés et capitalisés par l'IREV pour permettre le développement et le renforcement des démarches territoriales de prévention des discriminations en Hauts-de-France.



OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Fiches-repères, dossiers méthodologiques, vidéos, fiches expériences ou encore synthèses de cycles de qualification : les ressources élaborées par l'IREV pour appuyer les acteurs de la Politique de la Ville dans la construction et la mise en œuvre de leurs programmes d'action en matière de Lutte Contre les Discriminations (LCD) sont nombreuses.

FICHE REPERE :
Les discriminations, de quoi parle-t-on ?

En décembre 2022, l'IREV a proposé une journée de qualification « intégrer la prévention des discriminations dans les projets politique de la ville ». Cette fiche est issue de ce cycle.

Sommaire

Quelques définitions	2
Définitions légales	2
Discrimination directe	2
Discrimination indirecte	2
Les discriminations systémiques	3
La discrimination « négative »	3
La discrimination positive	4
Les agissements discriminatoires	4
Risques judiciaires et sanctions pénales	4
Evoquons les discriminations ?	5
Des différences ancrées dans l'histoire	5
Des stéréotypes	5
Des préjugés	6
Quelques chiffres clés par domaines	6
Le logement	6
L'éducation	6
L'emploi	6

Page 1 | 7

IREV - centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France
S.S. Arbreulim - 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Faillivert - 59000 Lille - 06 40 34 53 36 - contact@irev.fr - www.irev.fr

• DISCRIMINATIONS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Format : Fiche repère rassemblant les définitions ainsi que les éléments juridiques et statistiques essentiels pour mieux comprendre les discriminations.

Objectif : Sensibiliser et qualifier les acteurs de la politique de la ville sur cette notion, mais également fournir un éclairage à toute personne s'intéressant à cette thématique.

Public : Toute personne cherchant à mieux comprendre les phénomènes discriminatoires.

• GRILLE DE QUESTIONNEMENT DES PROJETS

Format : Outil d'analyse des projets permettant d'objectiver le niveau d'implication de la structure et la pertinence du projet sur la thématique de la LCD.

Objectif : Analyser les actions menées pour mieux identifier les étapes à suivre, cerner les éléments clés et programmer les actions futures en matière de LCD.

Public : Professionnels des collectivités impliqués ou souhaitant s'impliquer dans des démarches locales de LCD, porteurs de projets, services de l'Etat.

FICHE OUTIL :
Grille de questionnement des projets Politique de la ville à l'aune de la prévention des discriminations

En mai 2022, l'accompagnement de l'IREV auprès des professionnels en charge de la Politique de la ville au sein de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) a permis d'initier un cycle de qualification pour mieux prendre en compte la prévention des discriminations dans les projets Politique de la ville. Ce temps a permis la co-construction d'une grille de questionnement visant à orienter les services instructeurs mais également les porteurs de projets.

En décembre 2022, l'IREV a proposé une journée de qualification « intégrer la prévention des discriminations dans les projets politique de la ville » pour l'ensemble des acteurs des Hauts-de-France visant notamment la consolidation et l'appropriation de cette grille.

Sommaire

Éléments de contexte et de présentation	2
Exemple de grille co-construite et expérimentée par deux EPCI	3

Page 1 | 5

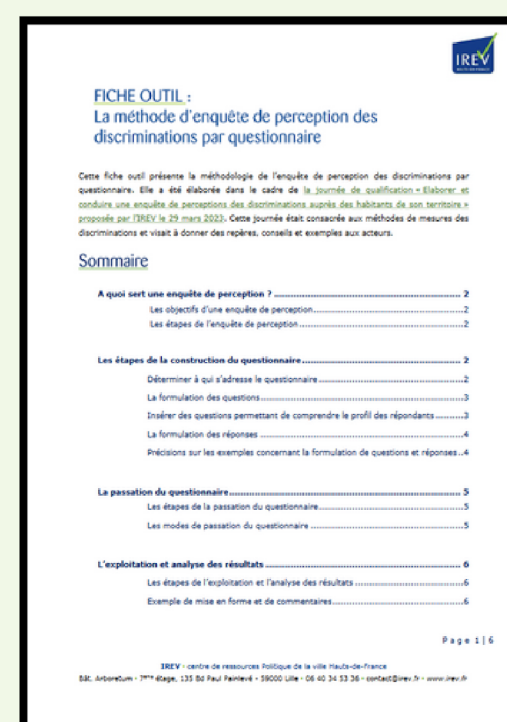
IREV - centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France
S.S. Arbreulim - 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Faillivert - 59000 Lille - 06 40 34 53 36 - contact@irev.fr - www.irev.fr

• QUESTIONNAIRE DE PERCEPTION DES DISCRIMINATIONS

Format : Dossier rassemblant des conseils méthodologiques pour élaborer et conduire une enquête de perception des discriminations.

Objectif : Outiller les collectivités et les associations souhaitant objectiver les phénomènes discriminatoires sur leur territoire.

Public : Acteurs professionnels et associatifs impliqués dans des démarches de lutte contre les discriminations.

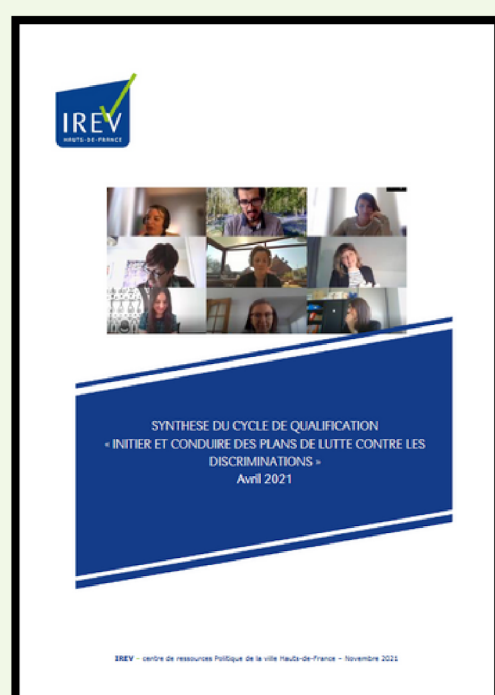


• MISE EN OEUVRE D'UN PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (PTLCD)

Format : Dossier sur les enjeux inhérents à l'élaboration et l'animation d'un Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations.

Objectif : Qualifier les professionnels des collectivités territoriales en charge de ces thématiques et les accompagner dans la mise en oeuvre des démarches territoriales.

Public : Pilotes des contrats de ville, professionnels des collectivités territoriales en charge de la LCD ou d'une thématique connexe, services de l'Etat, services publics.

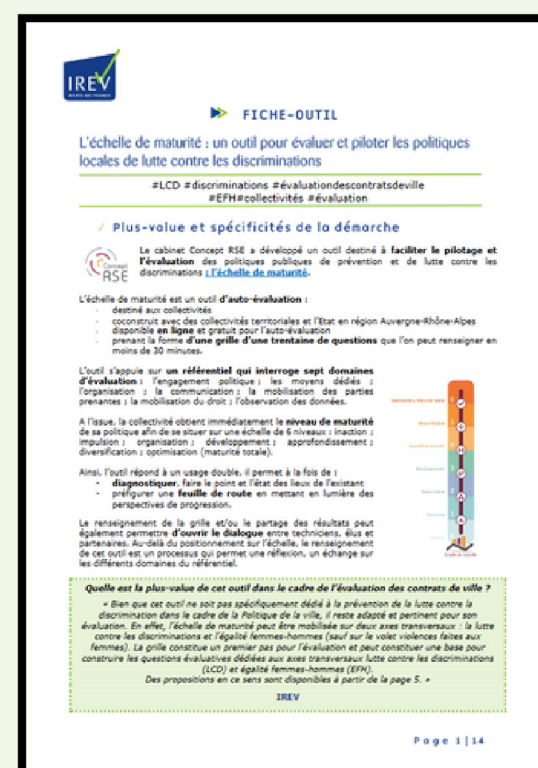


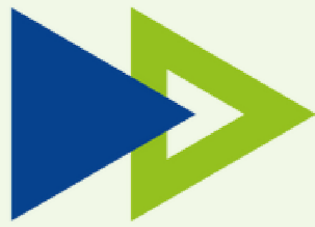
• EVALUATION DES AXES LCD ET EFH

Format : Fiche dédiée à la présentation de l'outil « échelle de maturité » (Concept RSE).

Objectif : Objectiver les données relatives aux moyens dédiés, à la mobilisation des parties prenantes, etc. dans le but d'évaluer les axes LCD et EFH au sein d'un contrat de ville.

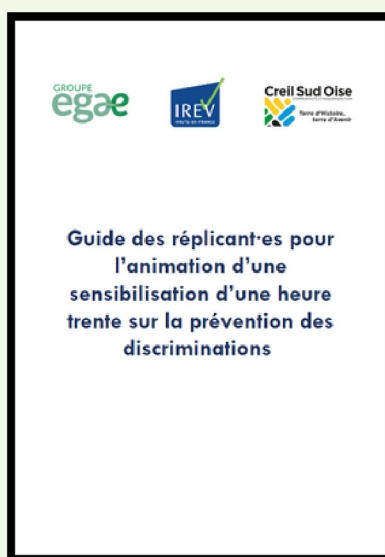
Public : Pilotes des contrats de ville et professionnels impliqués dans l'évaluation des contrats 2015-2023 et/ou l'écriture des contrats 2024-2030.





KITS DE SENSIBILISATION

Des kits pédagogiques de sensibilisation aux discriminations ont été élaborés par l'IREV en 2023. Les supports à destination des stagiaires comprennent des fiches repères et des exercices pour appréhender les notions abordées. Ils sont accompagnés de supports à destination de potentiels répliants qui seraient formés pour essayer la démarche de sensibilisation.



• SE FORMER - PREVENIR LES DISCRIMINATIONS

Durée : Module de sensibilisation d'1H30.

Public : Tous les acteurs de la politique de la ville.

Format : Module de sensibilisation assuré par l'IREV avec la possibilité de former des répliants.

• SE FORMER - EGALITE D'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

Durée : Module de sensibilisation de 3 heures.

Public : Professionnels des bailleurs sociaux, personnel des guichets communaux, représentants des locataires, élus, services de l'Etat.

Format : Module de sensibilisation assuré par l'IREV avec possibilité de former des répliants.



Accédez à la
boite à outils
complète en
flashant ce QR
Code :



CONTACT

Ingrid Dequin
Responsable du pôle
Prévention des discriminations
06 77 64 63 95 -
i.dequin@irev.fr